



23

Maison à Combres

La maison, espace du couple

C'est l'histoire, souvent répétée, d'une petite construction rurale, à usage d'habitation temporaire, dont les propriétaires décident un jour de faire leur lieu de vie permanent. Dans la belle campagne du Roannais, ce petit bungalow d'été en construction traditionnelle est ainsi amené à devenir résidence principale, moyennant agrandissement.

L'idée de départ des occupants est de réaliser une extension dédiée aux chambres des enfants devenus grands et séjournant dans la maison parentale de manière ponctuelle. L'architecte leur propose alors l'inverse : réserver le

bungalow aux enfants et créer pour les parents un nouvel espace, où ils puissent exprimer pleinement leur mode de vie, concrétiser leurs aspirations.

A travers ce projet s'exprime une nouvelle approche, intergénérationnelle, de l'espace de vie : pouvoir héberger ses enfants ou, inversement, ses anciens. Sont en effet mises en avant les notions de potentiel d'usage du bâtiment, d'adaptabilité, d'évolutivité et, au final, de « justesse » : une harmonie, un équilibre, subtil, entre les composantes, une évolution satisfaisante dans l'espace et dans le temps.

Galbée, transparente, douillette comme une péniche



C'est une transformation complète de l'espace d'habitation et de son aménagement extérieur qui est mise en œuvre. L'extension, reliée au bâtiment initial par une coursive en partie fermée, développe une architecture ample, faite de transparence. Traversante, la construction offre une double source de lumière à la pièce principale, dont les grandes baies vitrées s'ouvrent sur la piscine. Celle-ci se retrouve désormais sertie dans un petit patio qui réinvente la closerie, exalte l'intimité. De l'intérieur, les reflets de l'eau et, plus encore, la charpente apparente à deux faibles pentes, dénuée d'élément porteur au faitage, crée une impression de galbe, une atmosphère de péniche.

Lumineuse, chaleureuse, la nouvelle habitation traduit aussi une lecture maîtrisée de la relation entre confort et performance énergétique. De larges auvents protègent de la surchauffe estivale, tandis que la double exposition permet un éclairage satisfaisant même lorsqu'une des deux sources de lumière est masquée. Plus largement, par une conception exigeante et grâce à une prescription précise et une mise en œuvre de qualité, la construction présente des niveaux élevés de confort thermique, de renouvellement d'air, de protection contre l'humidité, de confort acoustique aussi.





Éloge du bois de sapin

Suggéré dès le départ par le concepteur, le choix d'une solution constructive bois a été pleinement validé par les propriétaires. C'est à travers ce choix fondateur que les contraintes techniques et environnementales ont été retournées en éléments positifs, porteurs du projet.

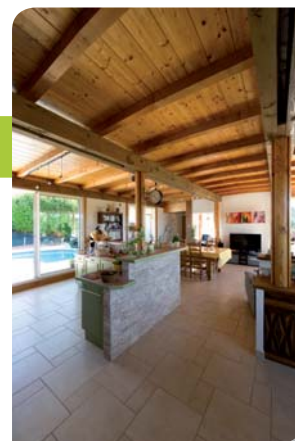
Tout ici constitue une démonstration vivante et volontairement ostensible du matériau : posée sur une dalle de béton, la structure, dont les harmonieux poteaux apparents de la pièce principale se font l'écho, est réalisée en sapin massif. Sur cette structure tout aussi élancée que vigoureuse, la charpente, également apparente, également de sapin massif, scande l'espace intérieur selon le rythme serein de ses blondes travées.

Mais, pour cette construction qui joue pleinement sur les transparences, sur la fusion entre l'espace couvert et le jardin, le paysage, une parfaite continuité entre l'intérieur et l'extérieur s'imposait. Dès lors, les habillages extérieurs - façades, auvents, toiture de la coursive - privilégient le bardage bois, dans la même essence locale que les éléments de structure, avec une application de lasure qui favorisera la pérennité de sa teinte dans le temps.



Partenaires

Maître d'ouvrage	particulier
Architecte	Bernard RIVOLIER (Roanne-42)
Economiste	interne (cabinet Bernard RIVOLIER-42)
Charpente	CHARGROS Charpente (Roanne-42)
Menuiserie extérieure	Bernard SOUTRENON (Vougy-42)
Menuiserie intérieure	Bernard SOUTRENON (Vougy-42)



Données générales

Surface (SHON)	139 m ² construits, 190 m ² au total
Réception des travaux	juillet 2006

Place du bois

Volume de bois	19 m ³
Quantité de CO ₂ stocké	19 tonnes
Part des lots bois	33 %
Provenance des bois	bois locaux certifiés PEFC



Performance énergétique

Niveau réglementaire, label	RT 2005
-----------------------------	---------